

Mlle LAMONTAGNE.

M. DESLAURIERS demande:

1. Mademoiselle Lamontagne, n° 91a rue Jeanne-Mance, Montréal, a-t-elle reçu une gratification pour ses services au bureau du registraire, à Montréal, en 1918? Dans l'affirmative, quel montant a-t-elle reçu?

2. D'autres employés ont-ils reçu pareille gratification?

3. Tout le personnel avait-il droit à pareille gratification et tous l'ont-ils reçue?

L'hon. M. ROWELL (président du conseil): Si l'honorable député voulait indiquer de quel bureau de registraire il veut parler nous pourrions répondre à la question. La commission d'enregistrement du Canada qui a fait l'enregistrement national ne porte pas le nom de bureau d'enregistrement de Montréal.

QUESTIONS TRANSFORMEES EN ORDRES DE DEPOT DE DOCUMENTS.

Par M. PREVOST:

1. Combien d'officiers canadiens de notre corps expéditionnaire ont été promus au rang de brigadier général au cours de la guerre jusqu'à ce jour?

2. Quels sont leurs noms, leur grade au départ, et leur district militaire?

Par M. DESLAURIERS:

1. Est-il à la connaissance du Gouvernement qu'un éboulis s'est produit au quai situé dans le courant Sainte-Marie empêchant le vapeur "Boucherville" de commencer son service?

2. Le Gouvernement se propose-t-il de continuer la construction déjà commencée des quais, en cet endroit, jusqu'à la baie d'Hochelaga au cours de l'été de 1919?

DEMANDE DE DOCUMENTS.

Par M. POWER:

Copie de tous rapports, correspondance et autre document touchant la destitution du major J. T. N. L'heureux, de l'armée expéditionnaire canadienne, et la radiation de son nom dans la milice du Canada?

M. ARCHAMBAULT demande:

Copie du rapport de madame Hembleton, sur les minoteries canadiennes, en date du mois de mai 1918.

La Chambre a ordonné, sans délai, dépôt des documents demandés.

LE CORPS DE SANTE DE L'ARMEE CANADIENNE.

Par M. ARCHAMBAULT:

Un relevé indiquant:

1. La liste de tous les médecins enrôlés dans l'armée canadienne depuis le commencement de la guerre.

2. La durée de service de chacun d'eux:

(a) En Angleterre,

(b) En France,

(c) Au Canada,

(d) Ou, en tout autre endroit.

3. Le nom des unités dans lesquelles ils ont servi, et la date et la durée dudit service.

4. Les décorations qu'ils ont respectivement reçues du gouvernement impérial, et la raison de la réception desdites décorations.

Major général MEWBURN (ministre de la Milice et de la Défense): Je demanderais que cette motion soit laissée en suspens jusqu'à demain, pour me donner la possibilité d'avoir une conversation avec l'honorable député à ce sujet. Telle que la question est posée, il serait impossible d'obtenir tous les renseignements demandés et je crois que si je peux causer avec l'honorable député il pourra probablement en modifier la rédaction. La même observation s'applique à l'autre question de l'honorable député demandant des renseignements au sujet de l'armée canadienne.

DECLARATION RELATIVE A LA DEMOBILISATION.

Major général MEWBURN (ministre de la Milice et de la Défense): Avant de passer à l'appel des ordres du jour, je sens qu'il est de mon devoir de faire une déclaration à la Chambre au sujet du délai survenu dans la démobilisation des troupes par suite de la grève qui a éclaté à Liverpool. Je vais donner lecture de la déclaration suivante pour l'information de la Chambre.

Depuis la date de l'armistice jusqu'au 15 avril, on a démobilisé ou rayé des cadres de l'armée canadienne, 159,444 soldats de tous grades. Pendant le mois de mars, on a ramené d'outre-mer 41,000 soldats qui ont été transportés à leur destination respective au Canada et démobilisés. Le 16 avril, il y avait encore environ 149,000 soldats outre-mer.

Au cours d'avril, des arrangements ont été pris pour le transport d'environ 45,000 soldats d'Angleterre au Canada, et, à l'ouverture de la navigation sur le Saint-Laurent, on s'attend à ce que ce nombre soit augmenté et nous espérons avoir à notre disposition les navires suivants:

J'ai une liste complète des navires que je peux lire à la Chambre ou faire insérer au hansard. La liste donne le nombre des navires, leur tonnage et leur capacité de transport. C'est une liste un peu longue et je suppose que je n'ai pas besoin de la lire:

Navires.	Tonnage.	Capacité de transport.
"Adriatic"	24,541	2,372
"Aquitania"	45,647	5,000
"Baltic"	23,876	2,570
"Belgic"	24,500	3,540
"Cretic"	13,518	2,027
"Cedric"	21,040	3,395
"Celtic"	20,904	2,718
"Carmania"	19,524	3,192
"Caronia"	19,687	3,980
"Lapland"	18,565	2,555
"Mauretania"	30,704	4,000
"Minnekahda"	17,221	2,559
"Olympic"	46,339	5,668